



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 2023/cc82-a349

de la formation nécessaire à l'exercice d'activités liées aux
animaux de compagnie d'espèces domestiques

à l'attention de :

**CROUZET Magalie
2849 Route des Granges
en Ramboz
01260 Haut Valromey**

Cette attestation de connaissances est délivrée à :

Nom : **CROUZET** - Prénom : **Magalie** - né(e) le : 11/01/1966 après :

- le suivi d'une formation adaptée aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ET
 - la réussite à l'évaluation des connaissances le 25/10/2022
- Session n° 5011 organisée à 01600 Miserieux, région Auvergne-Rhône-Alpes

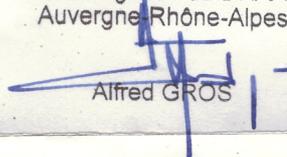
par :

Cfppa De Cibeins
domaine de Cibeins
01600 Miserieux

Organisme de formation habilité

pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (visées aux articles L. 214-6-1, L. 214-6-2 et L. 214-6-3 du code rural et de la pêche maritime) :

- « **Chien** »

	Nom, signature et cachet du (de la) D(R)AAF
Fait le : 14 JAN. 2023	Le(la) directeur(rice) régional(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
à : Lempdes	Le chef du Service Régional de la Formation et du Développement adjoint Par délégation du DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes  Alfred GROS

Conformément à l'article L.214-6-1 du code rural et de la pêche maritime